

MATIERE D'ŒUVRE ET MATERIEL CANDIDAT - SUJET n°59

Matière d'œuvre nécessaire par candidat	
Désignation du produit	Quantité
Carbonate de calcium	20 g
Cellulose microcristalline	5 g
Codéine	0,50 g
Colchicine poudre titrée au 1/10ème	0,50 g
Eau purifiée	20 g
Glycérine	20 g
Harpagophytum extrait sec	1,50 g
Lactose	5 g
Lévilite	5 g
Oxyde de zinc	20 g
Paracétamol	1,50 g
Reine des près extrait sec	1 g
Suppocire	25 g
Witepsol	25 g

Pour les produits qu'il est nécessaire de remplacer par d'autres, se reporter à la liste des factices

Seuls les conditionnements **nécessaires** sont mentionnés dans la liste MO, il appartient aux centres d'examen de mettre à la disposition des cdt des conditionnements complémentaires justifiant la rubrique "Choix du conditionnement".

Remarque : les quantités indiquées permettent de réaliser chacune des préparations une fois. Le candidat peut choisir de refaire une ou plusieurs préparations : en tenir compte dans les quantités mises à disposition le jour de l'épreuve.

Liste complémentaire matériel, outillage nécessaire par candidat *	
<u>Pour gélules :</u>	<u>Autres conditionnements :</u>
Plaques gélules 0, 1, 2 Socle gélulier Gélules 0, 1, 2 Boîte à gélules	1 pot pommade 65 ml 1 moule de 6 "suppostérial" adulte

* Il appartiendra à chaque académie de définir, parmi ces matériels et outillage, ceux qui seront mis à disposition des candidats dans le centre d'examen et ceux qui devront être apportés par les candidats.